**Plateforme complète de Coalition Longueuil - Équipe Catherine Fournier**

**REBÂTIR ET ACCROÎTRE LA CONFIANCE DES CITOYENNES ET DES CITOYENS**

Création de l’Office de consultation publique

* Créer une instance permanente paramunicipale de consultation publique formée de commissaires indépendants nommés par la Ville, qui mènera des consultations sur tout sujet demandé par le comité exécutif, le conseil municipal ou l’un des conseils d’arrondissement, incluant des règlements ou des projets particuliers ;
* Un rapport public contenant des recommandations sera publié et rendu disponible de façon transparente au terme de chaque consultation.

Table des élus

* Rassembler les députés de l'Assemblée nationale du Québec et ceux de la Chambre des communes représentant les citoyennes et les citoyens du territoire de la Ville de Longueuil, de même que la mairesse pour faciliter la circulation de l'information et travailler de façon concertée sur les différents dossiers.

Transparence de l’appareil municipal

* Nommer un conseiller scientifique en chef de la Ville ;
* Produire et diffuser des données statistiques sur les services rendus par la Ville ;
* Adopter des dispositions limitant les exceptions au caractère public des délibérations des élus ;
* Ouvrir à l’ensemble des élus les rencontres préparatoires au conseil en présence de fonctionnaires municipaux et de la direction générale, et rendre accessibles au public et aux médias les informations non confidentielles en découlant ;
* Faciliter la recherche de règlements municipaux et l’accès aux documents produits par la Ville ;
* Viser à remplir les critères pour l’obtention de la norme internationale anticorruption ISO 37001.

*Civilité, vie démocratique et participation citoyenne*

* Adopter, en concertation avec tous les élus, un code de procédures et de civilité pour le conseil de ville ;
* Mettre en place le Bureau de l’expérience citoyenne dont le mandat sera d’évaluer et de bonifier les communications et les services offerts à la population, dont le service 311, afin de maximiser la satisfaction citoyenne et permettre aux citoyens de découvrir leur ville ;
* Mettre sur pied des instances de participation citoyenne, comme un conseil jeunesse, un conseil interculturel et un conseil des aînés, afin de valoriser les expériences diverses et permettre aux groupes concernés par certaines décisions de se saisir de problématiques affectant spécifiquement leur segment de la population ;
* Initier les jeunes à l’exercice de la citoyenneté en faisant le lien entre le conseil jeunesse et les comités étudiants dans les écoles ;
* Faciliter la mise sur pied de comités de bon voisinage incluant les citoyens, les organismes et les citoyens corporatifs pour discuter de divers enjeux, notamment les travaux et la cohabitation des différents usages ;
* Tenir un événement festif annuel pour accueillir les nouveaux résidents de Longueuil et leur faire parvenir une trousse d’accueil présentant le fonctionnement de la ville et ses services ;
* Doter le nouvel Office de consultation publique d’une expertise en mobilisation des communautés vulnérables ou sous-représentées dans l’espace public ;
* Rendre disponible un service de halte-garderie pour permettre aux parents d’aller poser des questions au conseil de ville.

Vivre-ensemble entre l’aéroport de Saint-Hubert et la population

* Décréter un moratoire sur le projet de développement de l’aéroport le temps d’actualiser la consultation de 2010 en confiant un mandat au nouvel Office de consultation publique indépendant, notamment en matière de gouvernance, de transparence et d’environnement ;
* Négocier la cessation des vols de nuit, à l’exception des urgences (ex.: vols médicaux et militaires) ;
* Améliorer la représentation citoyenne dans la gestion de l’aéroport et assurer la mise en place d’un système transparent de mesure quotidienne du bruit, dont les données seraient accessibles publiquement en ligne ;
* Demander à DASH-L un inventaire exhaustif des émissions de gaz à effet de serre projetées dans le cadre des projets de développement de la zone aéroportuaire ;
* Maintenir le moratoire sur le développement des écoles de pilotage et l’utilisation de nouvelles technologies moins bruyantes, en misant sur l’innovation ;

**RENFORCER LE SENTIMENT D'APPARTENANCE À NOTRE COMMUNAUTÉ**

Respect de l’autonomie des arrondissements et feux de bois extérieur

* Suspendre le règlement de manière provisoire afin de donner un mandat au nouvel Office de consultation publique de consulter la population de tous les arrondissements ainsi que plusieurs experts, notamment en santé publique et en environnement, dans l'objectif de recommander une position au conseil de ville concernant le règlement sur les feux extérieurs au bois.

Langue française

* Réévaluer via l’Office québécois de la langue française, comme le prévoit le projet de loi 96, le statut bilingue de l’arrondissement de Greenfield Park et permettre aux élus de l’arrondissement de déterminer s’ils demanderont une exemption pour maintenir ce statut.

Fête nationale

* Rétablir les fêtes du 23 juin sur la rue Saint-Charles et celle du 24 juin au Parc de la Cité à chaque année pour permettre à la population de pouvoir bénéficier de davantage d’options pour festoyer et pour donner aux commerçants et restaurateurs la possibilité de profiter de l’affluence importante amenée par les festivités.

Promenade laurentienne et Écoparc Marie-Victorin

* Lancer un appel de projets pour créer une promenade le long du chemin de la Rive entre le boulevard Taschereau et la Marina de Longueuil, incluant une offre inclusive d’espaces de divertissement et de loisirs ;
* Faire de cette promenade une destination de choix en l’inscrivant comme halte dans le sentier cyclable Oka–Mont-Saint-Hilaire et en la reliant par navette fluviale au Vieux-Port de Montréal et à l’île Sainte-Hélène ;
* Intégrer du verdissement à ce développement et des rappels créatifs à l’histoire de Longueuil ;
* Réaménager le parc Marie-Victorin et le parc de la Pointe-du-Marigot en les dotant des infrastructures nécessaires (chalet d’accueil, éclairage, balisage et aménagement du sentier, location d’équipement, zone de préservation, équipements de gestion des matières résiduelles, etc.) pour en faire un Écoparc s’inscrivant dans le tourisme durable ;
* Inscrire l’Écoparc Marie-Victorin dans la Trame verte et bleue du Grand-Montréal et en faire, avec son prolongement avec le parc national des Îles-de-Boucherville, une des plus grandes réserves aquatiques au Québec ;
* Mettre sur pied un partenariat avec le Club nautique de Longueuil pour la location de canots, kayaks, etc. dans des espaces sécurisés pour la pratique des sports nautiques ;
* Assurer une accessibilité renforcée en collaborant avec le Réseau de transport de Longueuil et en profitant de la refonte du réseau routier supérieur avoisinant pour intégrer des liens pédestres et cyclables ;
* Promouvoir les attraits de la Promenade laurentienne et de l’Écoparc Marie-Victorin auprès des citoyens de la Rive-Sud et d’ailleurs ;
* Renforcer la sécurité publique dans ce secteur en collaboration avec le Service de police de l’agglomération de Longueuil (SPAL).

Patrimoine, culture et communications

* Adopter, dans les 100 premiers jours du mandat, un plan d’action de mise en oeuvre de la nouvelle politique culturelle de Longueuil, issu d’une véritable concertation entre les acteurs du milieu ;
* Planifier et favoriser, en collaboration avec les sociétés historiques de Longueuil et la cocathédrale Saint-Antoine-de-Padoue, la création d’un espace muséal de l’histoire de Longueuil, ainsi que le développement de circuits historiques et patrimoniaux distinctifs permanents ;
* Appuyer le projet de reconversion communautaire, culturelle et patrimoniale de la Maison de la Congrégation des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie ;
* Dresser un portrait complet des besoins actuels en termes de lieux de diffusion et s’assurer de la construction et/ou de la conversion de salles de spectacle, d’exposition et de création appropriées, de même qu’un nombre d’ateliers d’artiste suffisant ;
* Développer, en concertation avec les acteurs du milieu, un événement culturel estival distinctif pour Longueuil, comme il en existe dans les autres grandes villes du Québec ;
* Assurer la présence de représentants de la communauté artistique sur les conseils d’administration des organismes culturels municipaux et paramunicipaux ;
* Confier la gestion du nouveau pôle du parc St. Mark au milieu culturel ;
* Créer une scène pour les artistes émergents et les artistes en rodage dans le secteur de la rue Saint-Charles ;
* Indexer le budget du Conseil des arts de Longueuil pour permettre un plus grand soutien aux artistes de chez nous par le biais de bourses ;
* Identifier des espaces vacants passants pour déménager les studios éphémères de la Place Charles-Le Moyne le temps des travaux de reconstruction de l’édifice du métro ;
* Mettre sur pied un programme permettant le rachat à terme des studios éphémères par les artistes qui souhaitent en faire leur studio permanent, afin de leur permettre de se constituer un patrimoine ;
* Faire une campagne de promotion des arts à Longueuil mettant en vedette nos artistes professionnels et de la relève destinée au grand public ;
* Exposer des oeuvres des d’artistes de Longueuil dans les espaces municipaux aptes à les accueillir ;
* Encourager les initiatives communautaires et intergénérationnelles permettant aux jeunes de pratiquer leur art comme les concerts aux aînés, des expositions dans les parcs, etc. ;
* Élargir l’offre culturelle aux enfants en développant des animations culturelles éphémères dans les parcs, en collaboration avec des organismes et des entreprises d’économie sociale ;
* Mieux soutenir nos médias locaux en y augmentant la part d’investissement de la Ville, en se faisant leur porte-parole auprès des gouvernements supérieurs pour une révision du modèle de financement et en partageant davantage leurs contenus dans les outils de communication avec les citoyens.

Encadrement des démolitions des maisons unifamiliales

* Mettre sur pied un comité de démolitions avec participation citoyenne et collaboration des sociétés d’histoire, avec exigence du dépôt d’un plan de démolition signé et scellé par un professionnel membre d’un ordre et ce, pour chaque projet soumis ;
* Réviser les normes architecturales pour les nouvelles constructions, de façon à assurer une harmonisation et intégration à l’identité des quartiers, et produire des fiches-conseils et guides d’accompagnement en la matière ;
* Appliquer notre nouveau règlement d’inclusion pour que les logements qui remplacent les maisons unifamiliales répondent aux besoins des familles ;
* Mieux réglementer les projets immobiliers afin d’éviter l’empiètement sur l’intimité des habitations voisines ;
* Obliger l’intégration de toits blancs ou verts et la préservation des arbres matures dans les nouveaux projets, ainsi que des incitatifs pour y intégrer des cours intérieures.

Valorisation des artères commerciales

* Mettre de l’avant une campagne de communication d’envergure pour faire la promotion des commerces de proximité et entreprises de services, en collaboration avec les organismes de développement économique et d’économie sociale ;
* Créer, en partenariat avec la communauté commerçante, une image de marque harmonisée à l’identité du quartier pour chacune de nos artères afin d’en faire des destinations d’exception par des aménagements distinctifs et conviviaux (bannières, art urbain, verdissement, mobilier urbain, rampes d’accès, etc.) ;
* Favoriser l’émergence d’événements attrayants pour donner de la vie à nos artères et élargir la clientèle ;
* Intégrer les éléments de sécurité publique et de modération de la vitesse à la vue d’ensemble du développement des artères pour en faire des lieux où on se sent à l’aise de se déplacer en toute sécurité.

Relance résiliente du commerce de proximité

* Lancer une offre spécifique d’accompagnement et de soutien aux commerces de proximité et aux entreprises de service, incluant un volet de stratégie numérique et de commercialisation ;
* Mettre en place une équipe interservices dédiée aux commerçants locaux et entreprises de service, incluant une ligne téléphonique d’information rapide afin qu’ils puissent obtenir des réponses claires sur la réglementation municipale, l’aide disponible, etc. ;
* Développer un programme d’aide à l’acquisition de locaux commerciaux pour les artères dévitalisées ;
* Mettre en place une aide aux rénovations commerciales ;
* Encourager l’usage temporaire et transitoire des locaux commerciaux vacants ;
* Prévoir un zonage mettant de l’avant la mixité des usages et le commerce de proximité dans les nouveaux développements ;
* Intégrer l’achat de proximité à la politique d’approvisionnement de la Ville ;
* Se faire porte-parole de nos commerces locaux en demandant aux paliers de gouvernement supérieurs une plus grande équité en matière de taxation face aux multinationales et aux géants du Web.

Flexibilité pour les terrasses, restaurants et parcs

* Revoir l'actuelle réglementation sur les terrasses, notamment le programme des contre-terrasses, afin qu’il devienne permanent chaque été, et permettre aux arrondissements de Greenfield Park et de Saint-Hubert de s'en prévaloir s'ils le désirent ;
* Réduire considérablement les dédales administratifs pour les restaurateurs, afin qu'ils n'aient plus à recommencer à zéro le processus de demande de permis chaque année ;
* Faciliter l'accès aux permis municipaux permettant aux clients de consommer un verre d'alcool sans nécessairement avoir à commander un repas pour l'accompagner ;
* Pérenniser la possibilité d'utiliser un barbecue portatif de façon encadrée et de consommer de l'alcool en consommant de la nourriture dans certains parcs.

Mixité intergénérationnelle

* Doter les parcs de tables de jeux intégrés, comme les échecs, le backgammon, etc., et augmenter le nombre de bancs publics ;
* Permettre l’opération de camions de nourriture (food trucks) par des organismes jeunesse du territoire, notamment lors de la période de fréquentation augmentée (saison estivale) ;
* Implanter, en collaboration avec les partenaires communautaires, des événements et des occasions d’échanges intergénérationnels dans les bibliothèques, notamment calqués sur le modèle des “bibliothèques humaines” danoises, où l’on peut écouter les histoires de vie des gens ;
* Faciliter l’accès aux permis de construction ou de rénovation pour les projets communautaires et habitations à vocation intergénérationnelle ;
* Offrir des incitatifs aux organismes pour la mise sur pied de programmes et d’activités qui valorisent l’entraide entre les générations, notamment en matière d’accompagnement numérique.

**DÉVELOPPER LA RÉSILIENCE DE NOTRE VILLE**

Familles

* Consolider, en partenariat avec les organismes communautaires, notre réseau de maisons de la famille offrant des services de répit et d’entraide aux familles ;
* Instaurer une Journée de la famille à Longueuil avec des kiosques pour faire découvrir l’offre de services et d’activités du territoire et déployer dans tous les arrondissements une programmation attrayante pour les enfants de tous âges ;
* Inviter les enfants à s’approprier leur ville, notamment en les impliquant dans la rénovation des parcs et par des projets ciblés d’art urbain, notamment par le biais des écoles ;
* Favoriser l’entraide entre les familles en créant un portail permettant de connaître d’autres familles du quartier et de répertorier les initiatives de regroupements de parents ;
* Encourager les initiatives de quartier permettant aux familles de reprendre leur souffle comme les joujouthèques mobiles, l’animation de parcs, les fêtes, le répit-poussette ou le trottibus communautaire ;
* Favoriser l’entraide intergénérationnelle en multipliant les occasions de rencontres entre les enfants et les personnes aînées en collaboration avec les organismes, les acteurs institutionnels et les RPA ;
* Collaborer avec les écoles primaires de la ville pour mettre en place des initiatives d’éveil à la nature et à la culture, notamment par des potagers scolaires ou des ateliers de découverte des métiers d’art ;
* Simplifier l’inscription aux cours et activités offertes par la ville, notamment par la refonte du portail et une meilleure communication au citoyen ;
* Élargir l’accès à des aliments sains en mettant en place des solutions accessibles aux familles comme les réfrigérateurs communautaires ou les espaces de conservation d’aliments communautaire ;
* Profiter d’un partenariat avec les visites post-natales des CLSC pour offrir systématiquement l’ensemble des services familiaux du territoire aux parents de nouveaux-nés ;
* Faciliter le développement de places en garderies en favorisant l’implantation de Centres de la petite enfance (CPE) sur le territoire par des dons de terrain de la Ville, le recours au droit de préemption ou des exonérations de taxes ;
* Doter la Ville de Longueuil d’une expertise en matière de diversité culturelle afin de mieux répondre aux besoins des familles issues de l’immigration.

Éducation et la planification urbaine

* S’assurer, avant que des projets de développement immobiliers soient lancés, qu’un ou des terrains soient réservés pour construire une ou des écoles primaires en calculant les projections de population dans les nouveaux développements, comme c’est déjà le cas pour les parcs ;
* Maintenir une attention sur les changements démographiques dans les quartiers pour garantir une offre scolaire en fonction de l’établissement de familles ;
* S’assurer que les futures écoles de quartier se retrouvent à une distance de marche des nouveaux développements, notamment dans le secteur du centre-ville de Longueuil ;
* Appuyer les écoles dans la réalisation de projets ouverts sur la communauté, comme des jardins pédagogiques.

Sécurité dans les zones scolaires

* Travailler en concertation avec les conseils d’établissement des écoles, le Centre de service scolaire Marie-Victorin (CSSMV), les travaux publics et le Service de police de l’agglomération de Longueuil (SPAL) afin de mettre en place un plan de déplacement scolaire et des mesures de sécurisation aux abords des écoles adaptés à chaque zone scolaire ;
* Mettre en place une campagne de sensibilisation auprès des usagers de la route, intégrer des mesures de modération de la vitesse et faire un marquage au sol distinctif pour les zones de débarcadère et les corridors scolaires ;
* Soutenir les initiatives citoyennes comme les signaleurs bénévoles en heure de pointe scolaire ou l’entraide entre les parents de l’école (covoiturage, accompagnement des marcheurs, etc.).

Vitesse dans les rues

* Mettre des balises temporaires pour la saison estivale, comme des poteaux métalliques ancrés dans la rue qu’on peut retirer pour faciliter le déneigement l’hiver, ainsi que des pots horticoles centraux et des coussins berlinois (surélévation de la chaussée) afin de forcer les voitures à ralentir ;
* Étudier l’utilisation de solutions innovantes comme les chicanes (voies destinées à ralentir la vitesse des véhicules par la création ou l’accentuation d’une courbe) et les îlots circulaires (carrefours giratoires) ;
* Installer des panneaux de type « Attention à nos enfants » plus voyants et des panneaux de signalisations piétonnières clignotantes là où la situation le nécessite.

Sécurité publique

* Accroître les ressources du SPAL afin de lutter contre le trafic et la violence par armes à feu et assurer une mise en commun des ressources du SPAL, du SPVM et de la SQ en matière technique, technologique et en cybersécurité afin de lutter contre le crime organisé ;
* Investir dans la recherche afin de favoriser la collaboration entre le SPAL et les organismes de prévention en matière de sécurité publique ;
* Assurer une augmentation de la présence policière la nuit et favoriser les modes variés de surveillance, comme la patrouille à vélo, la présence d’employés de parc et la présence de caméras de surveillance dans les endroits où la situation le requiert ;
* Appuyer la conversion annoncée de tous les lampadaires à l’éclairage DEL sur le territoire de la Ville d’ici 2023 ou tout autre moyen visant à assurer un éclairage adéquat dans l’ensemble des quartiers ;
* Prévoir des interventions ciblées pour améliorer l’éclairage déficient dans certains parcs et pistes piétonnes et cyclables (ex.: la passerelle au-dessus du boul. Taschereau près de la rue Manseau, la passerelle menant à Saint-Hubert qui relie les pistes cyclables Julien-Lord et Soucy-Maricourt, le passage piétonnier sous le viaduc du boul. Taschereau au-dessus du boul. Curé Poirier, etc.), tout en entretenant les lieux afin d’éviter que la végétation nuise à l’éclairage.

Ville inclusive

* Doter Longueuil d’une politique d’interculturalisme ;
* Nommer une personne responsable des relations interculturelles au sein du comité exécutif ;
* Faire preuve de leadership à l’UMQ en réclamant la mise sur pied d’une commission sur le vivre-ensemble ;
* Mettre en place un Bureau d’accueil des nouveaux Québécois longueuillois afin d’assurer une communication optimale auprès des personnes immigrantes concernant les services de la ville et les ressources disponibles sur le territoire ;
* Déployer une campagne de sensibilisation auprès des personnes issues de l’immigration résidant déjà à Longueuil, avec un volet jeunesse, en collaboration avec les organismes culturels et communautaires et les classes de francisation, pour les familiariser au fonctionnement de la ville ;
* Tenir un événement festif annuel pour accueillir les nouveaux citoyens de Longueuil, dont ceux issus de l’immigration, et leur faire parvenir une trousse d’accueil présentant le fonctionnement de la ville et ses services ;
* Développer un événement interculturel permettant de valoriser et de découvrir les communautés de la ville par le partage, la nourriture et la musique ;
* Mettre sur pied un Conseil interculturel permettant aux personnes issues de l’immigration ou des minorités visibles de se saisir des questions de relations interculturelles, de discrimination et de racisme ;
* Créer un programme d’initiation à la vie municipale mettant en lien des élus du Conseil de ville et des personnes immigrantes pour apprendre le fonctionnement de la municipalité et réinvestir cet apprentissage auprès de leur communauté ;
* Travailler à rebâtir le lien de confiance entre la Ville et les citoyens de toutes les origines, notamment en matière de profilage racial, en concertation avec les partenaires du milieu comme les organismes communautaires et les services policiers ;
* Favoriser les interactions positives entre la municipalité et les citoyens de toutes les origines en offrant un programme de formation interculturelle à l’intention du personnel de l’administration municipale ;
* Faciliter l’accès aux services municipaux pour les personnes à statut précaire d’immigration.

Organismes communautaires

* Reconnaître les principes de l’organisation communautaire autonome dans les relations avec les organismes, appuyer leurs initiatives porteuses pour la communauté et défendre une augmentation de leur financement à la mission auprès du gouvernement du Québec ;
* Promouvoir la participation sociale des personnes vulnérables en collaboration avec les organismes, notamment dans la conception des consultations publiques ;
* Faciliter l’accès aux locaux de la Ville et aux plateaux sportifs ;
* Simplifier le processus d’inscription d’une OBNL et de reconnaissance par la Ville de Longueuil ;
* Collaborer avec les organismes dans leur recherche de locaux ou de terrains, notamment les groupes de ressources techniques (GRT) qui visent à construire de nouvelles unités de logement social.

Itinérance

* Adopter un plan d’action pour trouver des solutions à long terme pour prévenir l’itinérance et soutenir les personnes vulnérables, en partenariat avec les organismes communautaires, les CISSS et le Service de police de l’agglomération de Longueuil (SPAL), misant sur la prévention et sur la réinsertion sociale des individus en situation d’itinérance ou à risque de l’être ;
* Soutenir proactivement nos organismes et initiatives communautaires offrant du logement d’urgence et des services d’aide aux personnes itinérantes, notamment pour réclamer du financement de base récurrent auprès du gouvernement du Québec ;
* Financer des initiatives ciblées pour les femmes en situation d’itinérance, qui sont souvent moins visibles dans l’espace public, comme des trousses d’hygiène ;
* Appuyer la mise en place d’un centre de dégrisement et des services d’aide en toxicomanie pour accompagner les personnes vivant avec une dépendance, en collaboration avec les CISSS ;
* Développer, en collaboration avec les organismes, un programme de sensibilisation à l’itinérance et au phénomène d’exclusion sociale auprès de la communauté.

Zone agricole de Longueuil

* Établir des partenariats avec les pôles régionaux en matière d’agriculture durable, dont l’Institut de recherche et de développement en agroenvironnement, l’Institut national d’agriculture biologique, l’Institut de technologie agroalimentaire de Saint-Hyacinthe, le Pôle d’excellence en lutte intégrée et autres centres de recherche, pour accompagner les agriculteurs dans l’implantation de pratiques agroenvironnementales basées sur des données probantes ;
* Élaborer une planification stratégique durable de la zone agricole longueuilloise, afin de créer une zone d’innovation en agriculture, de positionner la ville comme une destination agrotouristique intégrée aux circuits montérégiens et de répondre aux objectifs du Plan de développement de la zone agricole de l’agglomération de Longueuil ;
* Faire la promotion des produits d’ici grâce à des partenariats avec le milieu communautaire, commercial et de la restauration et favoriser la mise en place de circuits courts, notamment via les marchés publics saisonniers, la politique d’approvisionnement de la ville et le maillage avec le secteur commercial ;
* S’engager à protéger la vocation alimentaire des terres cultivées et ne demander aucun dézonage agricole.

Agriculture urbaine

* Créer un portail nourricier de la Ville de Longueuil permettant de recenser les jardins collectifs, les jardins à partager, les arbres fruitiers, les potagers pédagogiques, les espaces de culture municipaux et toute autre initiative d’autonomie alimentaire pour éviter le gaspillage alimentaire et accroître la solidarité alimentaire dans les quartiers ;
* Créer le programme des Sanctuaires citoyens pour préserver la biodiversité sur les terrains privés et y intégrer la banque de semences communautaires de la Jardinothèque pour sensibiliser au patrimoine agricole et aux espèces à haute tolérance au climat et aux maladies ;
* Encourager l’établissement de jardins communautaires, de serres publiques et d’îlots urbains de permaculture et implanter des espèces offrant des fonctions nourricières ou mellifères dans les espaces municipaux, et assurer la pérennité de ceux qui existent déjà ;
* Étudier le potentiel pour l’agriculture urbaine dans le secteur commercial et accompagner les commerçants souhaitant intégrer des projets d’agriculture sur toit, d’agriculture verticale ou autres initiatives innovantes.

Sommet sur l’habitation

* Réunir les partenaires et explorer différentes pistes de solutions inspirées des meilleures pratiques québécoises, canadiennes et internationales ;
* Envisager la construction de logements municipaux, le rachat d’une partie du parc immobilier ou la conversion d’immeubles par les villes pour offrir des habitations à moindre coût ;
* Étudier l’usage des fiducies d’utilité sociale (FUS), un véhicule juridique 100% québécois dévolu à une vocation d’intérêt collectif, le principe des cohabitats, avec une mutualisation des espaces collectifs et les baux emphytéotiques, où les citoyens peuvent devenir propriétaires d’un logement et payer un loyer pour l'occupation du foncier sur lequel il a été construit ;
* Viser l’instauration de programmes d’accession à la propriété.

**FAVORISER LA SANTÉ DE LA POPULATION EN PRENANT SOIN DE NOTRE ENVIRONNEMENT**

Conservation des milieux naturels

* Protéger 1 500 hectares de milieux naturels à Longueuil d’ici 2025 par changement de zonage ou acquisition de terrains pour en faire des zones de conservation à perpétuité, soit la superficie de 8 fois le parc du Mont-Royal ou 12% du territoire de la ville de Longueuil ;
* Adopter dans la première année du mandat un Plan de conservation des milieux naturels, une première depuis 2005, qui ciblera précisément les nombreuses zones à protéger, ce qui donnera également de la prévisibilité aux promoteurs sur les espaces restants pouvant être développés ;
* Création de deux nouveaux parcs-nature, tout en protégeant les territoires concernés, soit un parc-nature de 40 hectares en bordure du chemin de fer entre le parc canin Julien-Lord et le chemin de Chambly et un parc-nature de 90 hectares dans les boisés Fonrouge et Roberval, des milieux humides abritant la plus grande population de rainette à faux grillon, une espèce menacée au Canada ;
* Protéger à perpétuité l’intégralité du terrain de golf du Parcours du Cerf, propriété de la Ville de Longueuil ;
* Élargir l’accès à la nature pour les citoyennes et les citoyens, en aménageant des sentiers pédestres ouverts à la population dans les milieux naturels, en entretenant ces espaces de biodiversité et en les reliant par des corridors naturels, le tout inspiré des zones d’éducation et des zones de conservation de la SÉPAQ ;
* Créer un programme de Sanctuaires citoyens pour accompagner les personnes souhaitant encourager la biodiversité urbaine sur leur terrain ou dans leur quartier, notamment par des séances d’aménagement durable.

Exemplarité environnementale

* Adhérer à la campagne « Les villes vers zéro » pour mettre en oeuvre un plan d’action climatique inclusif et résilient vers la carboneutralité basé sur les pratiques les plus efficaces identifiées par la science, appuyé par le nouveau conseiller scientifique en chef ;
* Établir un diagnostic du bilan carbone du territoire ;
* Mettre de l’avant un Chantier de la transition et de la résilience, qui aura comme objectif d’identifier les vulnérabilités de Longueuil et de ses communautés face aux changements climatiques et d’effectuer des recommandations concernant une transition juste vers la carboneutralité et l’atténuation et l’adaptation aux changements climatiques ;
* Adopter des mesures incitatives d’économie d’eau potable et de réduction de la consommation en période de pointe, tant pour les citoyens que pour les entreprises ;
* Poursuivre les investissements nécessaires pour la mise aux normes de nos infrastructures sanitaires, notamment en matière de traitement des eaux usées ;
* Protéger 1500 hectares de milieux naturels et viser la renaturalisation des espaces verts et plates bandes municipales lorsque possible pour donner libre court à la flore indigène, réduire la portée de l’herbe à poux et favoriser la présence d’espèces mellifères ;
* Adopter l’exemplarité dans la conception écologique, notamment en matière énergétique, pour tous les futurs bâtiments municipaux, dans les rénovations majeures du parc immobilier actuel et lors de la délivrance de permis des développements immobiliers ;
* Accélérer l’électrification des véhicules municipaux et assainir les infrastructures municipales, notamment par la modernisation des usines de filtration et des dépôts à neige ;
* Ajouter un volet zéro déchet à la Journée verte de Longueuil pour offrir aux citoyens des outils zéro déchet à prix réduit et créer un programme de subvention pour les produits menstruels durables ;
* Évaluer la performance du centre de tri et rendre publiques les données quant à la quantité de matières recyclables résidentielles recyclées et la quantité de rejets annuels du centre de tri.

Verdissement

* Procéder à des opérations massives de verdissement à travers la ville par la plantation d’arbres et autres végétaux et la déminéralisation dans les emprises municipales, notamment par l’implantation de zones végétalisées en bordure de rue, et les terrains institutionnels et privés, par la création de partenariats avec la Ville, particulièrement dans les stationnements des zones commerciales et industrielles où se retrouvent d’importants îlots de chaleur ;
* Appuyer les écoles publiques, le Centre de services scolaires Marie-Victorin et la Commission scolaire Riverside dans leurs projets de verdissement et d’embellissement de leurs cours d’école, d’autres îlots de chaleur importants dans les quartiers ;
* Soutenir les plantations sur les terrains privés des citoyens par la distribution annuelle de milliers d’arbres gratuits ou à faible coût ;
* Procéder à d’importantes opérations de reboisement dans les milieux naturels affectés par l’agrile du frêne, notamment au parc Michel-Chartrand ;
* Augmenter les ressources de la Ville en matière de gestion de la foresterie urbaine, visant notamment à mieux suivre et réagir face aux maladies et aux insectes ravageurs de plus en plus nombreux qui affectent nos arbres, comme au printemps et à l’été 2021 avec la chenille spongieuse, le tout en impliquant et sensibilisant la population;
* Favoriser la biodiversité dans les plantations afin, entre autres, de lutter contre les insectes ravageurs (ex. : l'agrile du frêne) ;
* Renforcer la réglementation concernant l’abattage d’arbres lors de travaux de démolition ou de construction, conformément à notre plan visant à favoriser la densification à échelle humaine.

Charte verte

* Définir les droits des citoyens à un environnement sain, aux espaces verts et aux services écologiques rendus par les milieux naturels de Longueuil ;
* Assurer aux citoyens l’accès à l’information et à des mécanismes de participation aux décisions environnementales de la Ville ;
* Inscrire les responsabilités de la Ville quant à la préservation et la restauration de l’environnement.

Mobilité

* Améliorer la desserte d’autobus dans certains secteurs négligés, notamment par l’usage d’autobus de différentes dimensions et le développement d’options d’autopartage ou de covoiturage ;
* Créer des lignes 24h permettant d’accéder aux points névralgiques de la ville et aux services essentiels comme les hôpitaux, ainsi que de nouvelles lignes

express ;

* Appuyer le développement d’un lien structurant de transport collectif est-ouest et poursuivre l’électrification du réseau ;
* Adopter l’approche Vision Zéro visant à éliminer tout décès ou blessure grave à un piéton ou un cycliste sur le territoire de Longueuil en modifiant les infrastructures et les aménagements routiers (rues partagées, passages piétonniers surélevés, temps de traverse augmenté, bandes cyclables unidirectionnelles et pistes protégées, etc.) ;
* Planifier tous les nouveaux aménagements en fonction de la diversité des modes de transport et de l’accessibilité universelle ;
* Établir un plan de résilience saisonnière pour adapter le déneigement aux enjeux soulevés par les changements climatiques et concevoir des aménagements quatre saisons favorisant la mobilité piétonne et les déplacements à vélo ;
* Encourager l’usage du vélo en ajoutant des supports dans les quartiers, notamment aux arrêts d’autobus pour favoriser une intermodalité, et en organisant à chaque année un Tour de Longueuil à vélo ;
* Aménager un parc d’éducation cycliste pour les tout-petits et encourager la mise sur pied de cours de cyclistes avertis dans les écoles ;
* Mettre de l’avant un programme Toutes à vélo destiné aux femmes désirant apprendre à faire du vélo en milieu urbain ;
* Renforcer l‘évaluation de notre réseau cyclable avec des données publiques en mettant en place un système de compteurs ;
* Encourager la création d’une offre en reconditionnement et en réparation de vélos accessible et abordable pour tous par l’entremise d’un appel de projets.

Financement du transport collectif

* Demander au gouvernement du Québec d’appuyer financièrement l’ARTM et de trouver une solution durable au manque de financement structurel du transport en commun dans le Grand Montréal et au contexte de relance postpandémique.

Droit au logement

* Adopter un règlement d’inclusion obligeant les promoteurs à contribuer à l’offre de logements sociaux, abordables et familiaux ;
* Faire passer de 2 à 3% le taux d'inoccupation minimal en-deçà duquel la conversion d’immeubles locatifs en condos est interdite ;
* Faciliter la conversion d’immeubles commerciaux, incluant les édifices à bureaux et les motels, en logements locatifs ;
* Se prévaloir du droit de préemption municipal sur les terrains et immeubles multilogements accordé par le gouvernement du Québec ;
* Mettre en place des cellules d'inspecteurs dédiés à temps complet afin d'assurer une meilleure application du code municipal de Longueuil en matière de salubrité des logements, ainsi qu'un meilleur suivi pour les locataires.

Saines habitudes de vie

* Établir un plan de rénovation des infrastructures vétustes et de développement de nouveaux plateaux sportifs pour répondre adéquatement aux besoins estivaux et hivernaux dans les trois arrondissements, en s’assurant de bien remplir les critères pour maintenir les certifications des clubs sportifs d’élite sur notre territoire ;
* Doter Saint-Hubert d’un complexe multisports complet, incluant une piste d’athlétisme intérieure de 400 mètres, en y intégrant le projet de centre aquatique sur les terrains adjacents à l’aréna Gaétan-Boucher ;
* Favoriser une entente durable et flexible avec le Centre de services scolaire Marie-Victorin et la commission scolaire Riverside afin que les gymnases et plateaux sportifs scolaires soient davantage accessibles à l’extérieur des heures de classe ;
* Faciliter le processus de réservation des parcs pour y pratiquer une activité sportive de groupe ;
* Mieux coordonner et élargir le déneigement des pistes cyclables en hiver ;
* Encourager les initiatives de quartier comme les cuisines collectives, les épiceries solidaires et le partage de récoltes issus de jardins urbains pour faciliter l’accès à une alimentation saine ;
* Rendre accessibles des boissons et des aliments sains à prix abordables dans les concessions municipales et lors d’événements spéciaux ;
* Mieux intégrer la notion d’accessibilité universelle et l’adaptation aux besoins particuliers à la planification de l’offre de services ;
* Bonifier l’offre d’activités physiques adaptées pour les enfants de 0 à 5 ans, à des horaires compatibles avec les heures de travail des parents.

Marchés saisonniers

* Déterminer l’emplacement des futurs marchés publics saisonniers par une analyse de marché rigoureuse, en respectant notamment des critères d’accessibilité en transport collectif et actif ;
* Adapter le modèle de gestion des marchés aux besoins et aux particularités de chaque arrondissement, en favorisant la participation citoyenne et en s’appuyant sur les initiatives déjà mises de l’avant par la communauté ;
* Inviter les entrepreneurs et les artisans de Longueuil à prendre part aux marchés, notamment pour favoriser l’économie circulaire et la valorisation des invendus ;
* Conserver le bâtiment du Marché public actuel et le requalifier avec une autre vocation à la suite de l’appel d’intérêt lancé par la Ville en décembre dernier.

**FAIRE DE LONGUEUIL LA CAPITALE DE L'INNOVATION AU QUÉBEC**

Accompagnement et ressources aux entreprises

* Appuyer la vision de développement économique innovant pour les secteurs manufacturier et industriel en collaboration avec Développement économique Longueuil (DEL) ;
* Élaborer une offre spécifique d’accompagnement et de soutien aux commerces de proximité et entreprises de service en collaboration avec la Chambre de commerce et de l’industrie de la Rive-Sud (CCIRS) ;
* Encourager la mise en place d’un centre de développement et d’innovation permettant à DEL, conjointement avec d’autres acteurs (académiques, économiques, entrepreneuriales, etc.), de proposer une offre de service intégrée dédiée tant aux entreprises qu’aux municipalités de l’agglomération et ce, avec l’appui des ressources internes de la ville (développement économique, développement durable, TI et numérique) pour favoriser des pratiques

innovantes ;

* Créer une cartographie intelligente des entreprises et de leurs produits (partage et optimisation des compétences productives, intrants et extrants, main-d’oeuvre, exportations, formation, etc.) dans le but de soutenir un réseau d’occasions d’affaires inter-entreprises, de planifier stratégiquement le développement du territoire et de favoriser la transition vers l’économie circulaire ;
* Renforcer l’appui de la Ville de Longueuil pour les projets de zone d’innovation en aérospatiale, spécialisée en formation de main-d'oeuvre, et de zone en transformation numérique.

Positionnement de Longueuil à l’échelle de la région

* Mettre en place une table de concertation multisectorielles des principaux acteurs de l’écosystème d’affaires, incluant des élus des différents paliers gouvernementaux, adopter une approche concertée de développement économique avec les villes alliées et étudier de possibles collaborations avec d’autres villes à l’international ;
* Identifier les ressources clés répondantes à la Ville selon les enjeux pour favoriser une communication bidirectionnelle avec les parties prenantes et participer activement au comité communication initié par les acteurs du milieu ;
* Créer des partenariats entre la ville, le RTL et les entreprises des parc industriels pour améliorer la desserte de transport en commun dans ces zones ;
* Positionner la Ville de Longueuil comme employeur de choix en misant sur le bien-être des employés et en valorisant l’expertise de la fonction publique.

Diversification des modèles d’affaires et lien avec la communauté

* Favoriser l’implantation d’OSBL de services et d’entreprises d’économie sociale au coeur des projets de développement, d’événementiel et d’infrastructures majeures de la ville par des appels d’offres dédiés ainsi qu’agir comme facilitateur auprès d’autres acteurs institutionnels ;
* Créer, en collaboration avec le Pôle de l’économie sociale de l’agglomération de Longueuil, un Fonds dédié cogéré pour l’économie sociale afin d’aider à la révélation, l’idéation, le démarrage, le développement ou la consolidation d’entreprises d’économie sociale et de modèles coopératifs et favoriser le maillage avec les établissements d’enseignement pour faire connaître ces modèles d’affaires ;
* Désigner un élu responsable de l’économie sociale et faciliter le processus d’accréditation pour les entreprises en économie sociale ;
* Reconnaître l’importance des organismes culturels, communautaires et sportifs dans le développement de nos communautés et reconnaître la notion de services écologiques rendus par nos milieux verts dans la planification économique ;
* Faire participer activement la population aux démarches de revitalisation des artères commerciales en créant des espaces de rapprochement avec les citoyens corporatifs pour les impliquer dans la planification et la recherche de solutions.

Développement du savoir

* Créer un portail ouvert au public pour développer des techno-compétences en partenariat avec la communauté d’affaires, les établissements d’enseignement et les organismes communautaires pour réduire la fracture numérique entre les citoyens et mettre en commun les ressources de littératie numérique ;
* Faire de Longueuil une ville accueillante pour les étudiants et augmenter le taux de rétention (résidences étudiantes à prix abordable, vie de quartier bonifiée, offre alimentaire à proximité des lieux d’enseignement, etc.) ;
* Mettre à disposition les lieux publics de la ville pour des conférences, en collaboration avec les milieux d’enseignement dans les trois arrondissements, pour renforcer la position de Longueuil en tant que ville du savoir.

Politique de télétravail

* Aménager des espaces estivaux de télétravail gratuits et accessibles en transport actif dans les espaces verts et les places publiques de la ville ;
* Étudier la possibilité de rendre disponibles certains espaces municipaux vacants pour le télétravail ;
* Encadrer et promouvoir l’implantation d’espaces temporaires télétravaillables dans des tiers-lieux, institutions, cafés, hôtels, restaurants et autres lieux commerciaux dans les heures de faible taux d’occupation ou en basse saison ;
* Favoriser l’émergence d’une carte interactive réunissant l’ensemble des lieux mis à disposition aux télétravailleurs et les plages horaires disponibles ainsi qu’un répertoire de lieux permettant la tenue de réunions et de formations, incluant les aménagements et équipements disponibles sur place ;
* Élaborer une norme longueuilloise du télétravail établissant des critères en termes d’ergonomie, de sécurité informatique et de tout autre aspect permettant d’assurer la santé et la sécurité des travailleurs et la cohabitation au sein des quartiers ;
* Effectuer une actualisation des règlements de l’urbanisme en lien avec les bureaux à la maison, notamment la question du certificat d’autorisation de place d’affaires requis pour les télétravailleurs.